

Comité Défense des Ingénieurs et Scientifiques de France
Veille sur l'actualité : note de février 2019

Pour le comité Défense, deux surprises de ces derniers mois, les annonces américaines d'intention de mettre fin au traité sur les forces nucléaires à portée intermédiaire et de se retirer de Syrie, mettent en lumière la nécessité d'une part dans un monde multipolaire de repenser des dispositions issues de la guerre froide, d'autre part de s'interroger sur la poursuite des opérations extérieures dans la durée. Par ailleurs, l'actualité continue de nourrir des thèmes récurrents : la compétition des armements ; l'importance pour la défense de l'espace et du cyber espace, de plus en plus reconnus comme des lieux possibles d'affrontement.

Forces nucléaires à portée intermédiaire

Le président des Etats-Unis a annoncé en octobre 2018 l'intention de mettre fin au traité « FNI » sur les forces nucléaires à portée intermédiaire (missiles d'une portée de 500 à 5000 km). Ce traité avait été conclu en 1987 avec l'URSS, mettant fin à la crise des « Euromissiles ».

Commentaires du comité

Comme le relève la presse, cette annonce peut s'adresser à l'Europe, qui était à l'origine la première concernée, et à la Chine, laquelle selon le Pentagone posséderait plus de mille missiles tombant probablement sous le coup du traité.

Du point de vue de l'ingénieur, on peut observer que les armements les plus appropriés pour préserver la paix et la sécurité d'une nation dépendent à la fois de l'état des techniques et de la situation géopolitique d'ensemble. La durée de leur réalisation comparée à la rapidité des évolutions possibles justifie une diversité des systèmes destinés à faire face aux menaces potentielles. Les réflexions sur la dissuasion doivent en tenir compte..

Présence américaine en Syrie

Le retrait des quelque 2 000 militaires américains en Syrie a été annoncé en décembre par le président des Etats- Unis, dont la déclaration a été nuancée par son conseiller à la sécurité nationale qui a indiqué en janvier deux conditions préalables : que ce retrait soit conduit de sorte que Daech soit défait, « que la défense d'Israël et d'autres amis dans la région soit absolument assurée ».

Commentaires du comité

Ces informations illustrent la constatation souvent formulée qu'il peut être plus difficile de mettre fin à une intervention armée que de s'y engager. Une autre observation est que le succès initial dépend avant tout des professionnels en opération et de l'efficacité des systèmes dont ils disposent, alors que la poursuite repose de plus en plus, lorsque la situation se prolonge, sur la capacité des dirigeants politiques et de tout le pays à en supporter les coûts humains et financiers.

Ces considérations ne peuvent que renforcer l'importance accordée dans les milieux de la défense d'une part à l'anticipation, d'autre part à la communication et à l'explication, qui ne peuvent être dissociées de réflexions éthiques.

Compétition des technologies d'armement et front de l'information

On relève dans la presse des annonces associées aux efforts nationaux de l'Iran et de la Chine. Pour le premier Etat: lancement de la production d'un avion de combat et d'un « destroyer » furtif national, mise en service de deux sous-marins. Pour le second : essai d'une nouvelle bombe non nucléaire particulièrement puissante et surtout premier robot posé sur la face cachée de la lune, avancée spectaculaire dans un domaine dual. De son côté, le Japon a annoncé son intention de se doter d'une force aéronavale en introduisant des avions de combat F 35 à décollage court ou vertical sur ses deux porte-hélicoptères.

En matière d'exportation, la chute en août d'une bombe à guidage laser, fournie par les Etats-Unis à l'Arabie saoudite, au Yémen sur un bus rempli d'enfants, a suscité une grande indignation et a conduit à rappeler que les 130 signataires (dont France, Allemagne et Royaume-Uni, les Etats-Unis ayant signé mais non ratifié) du traité sur le commerce des armes conventionnelles (TCA) adopté en 2013 se sont engagés à ne pas vendre d'armes risquant d'être utilisées pour violer le droit international humanitaire, ou d'être détournées au profit de terroristes ou de criminels. Il est par ailleurs à noter l'achat par l'Inde de systèmes anti-missiles russes malgré la menace de sanctions économiques américaines.

L'activité de la France est illustrée par le lancement le 19 décembre, par une fusée Soyouz depuis le centre de Kourou, du premier satellite CSO d'observation optique de nouvelle génération, après les satellites Hélios. Au plan diplomatique il convient de souligner dans le traité franco-allemand signé le 22 janvier à Aix-la-Chapelle la phrase : « Les deux Etats élaboreront une approche commune en matière d'exportation d'armements en ce qui concerne les projets conjoints ».

Dans le domaine de la lutte pour l'information, parmi les technologies validées lors de l'exercice « Trident Juncture » de l'OTAN en Norvège, il a été cité une capacité de détection automatisée des opérations d'influence sur Internet et de réponse.

Commentaires du comité

De cet ensemble d'informations jugé significatif, mais loin d'être exhaustif, on peut conclure que l'acquisition de systèmes de défense continue de mobiliser de nombreux acteurs dans le monde. L'enjeu pour un pays comme la France reste de concilier plusieurs équilibres :

- Doser ses dépenses globales pour maintenir sa position et assurer sa sécurité sans contribuer à entretenir une course dangereuse aux armements ni mettre à mal les finances publiques.
- Répartir ses efforts entre différentes capacités, traditionnelles ou nouvelles, dont l'une ou l'autre peut s'avérer déterminante suivant les circonstances.
- Combiner sans naïveté souveraineté et coopération, efficacité et éthique.